

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 1

Vorwort: Aux lecteurs du "Bulletin"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 30 ct. la ligne. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg,
Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à MM. Bondallaz et Wicht, instituteurs, à
Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie-Librairie catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Aux lecteurs du « Bulletin ».* — *Bilan géographique de l'année 1902 (suite).* — *L'instruction intensive est-elle l'instruction progressive? (suite).* — *La nouvelle loi scolaire en Angleterre* — *Examens pédagogiques des recrues, automne 1902 (suite).* — *Décoration des locaux scolaires.* — *Bibliographies* — *Correspondances.* — *Chronique scolaire.* — *Avis officiel.*

Aux lecteurs du « Bulletin »

Le *Bulletin pédagogique* commence sa trente-deuxième année. Sa tâche est encore aujourd'hui la même qu'au moment de sa fondation : suivre attentivement l'évolution des problèmes scolaires et défendre les principes d'éducation, qui sont chers à tous les membres de la Société pédagogique fribourgeoise.

L'année dernière, nous avons salué avec un joyeux espoir la fusion des organes scolaires de deux Sociétés sœurs : en ce jour, nous devons constater avec regret que le pacte d'union vient d'être rompu. La sœur aînée a eu le tort d'occuper, dans la Revue fusionnée, les pages que la sœur cadette négligeait de remplir : puis, sur les bords de la Sarine comme sur les bords du Rhône, on a constaté que le *Bulletin pédagogique et École primaire* n'avait pas assez le « cachet valaisan » : et, enfin, l'on s'est efforcé, chez la cadette, de se persuader qu'une

convention librement acceptée pour le terme de quatre ans pouvait être rompue, sans ombre de procédure, après une année d'essai.

Nous disions, au mois de janvier dernier, que les forces grandissent dans l'union ; nous ne voulons pas oublier qu'elles grandissent aussi dans les difficultés. La Société fribourgeoise d'Education peut avoir confiance en elle-même. Sa puissante vitalité s'est affirmée, une fois de plus, dans l'imposante réunion générale, tenue à Romont, le 3 juillet passé, comme aussi dans les examens fédéraux de nos recrues. Les rapports de la statistique nous montrent que la note moyenne de Fribourg tend à se rapprocher de plus en plus de celle de la Suisse. L'intensité de notre vie pédagogique se manifeste encore dans ces nombreuses conférences, où les maîtres, groupés autour de leurs inspecteurs dévoués, recherchent patiemment les moyens d'améliorer leurs méthodes d'enseignement.

Depuis qu'un magistrat, qui a une profonde intuition des besoins du canton de Fribourg, est parvenu à convaincre notre pays de l'importance des hautes études, un courant d'idées fécondes, créé par l'Université, circule sur le sol fribourgeois ; de chauds rayons partent de ce foyer bienfaisant pour se répandre sur l'enseignement moyen et atteindre même les couches inférieures de l'enseignement primaire.

C'est assurément sous l'influence peu apparente de ce mouvement que l'Assemblée générale de la Société d'Education, prenait, à Cressier, en 1901, la décision de rendre bi-mensuelle la publication de notre modeste Revue.

L'essai a prouvé que le nouveau mode de publication peut se soutenir. Ce n'était pourtant pas sans crainte que, l'an dernier, la nouvelle rédaction se mettait à l'œuvre, sur le pressant appel du Comité de la Société fribourgeoise et les encouragements de son mentor, M. le professeur Horner.

De nombreux correspondants, tant du canton que du dehors, se sont attachés à notre organe. Grâce à leurs travaux, la tâche de la rédaction s'est trouvée considérablement allégée. A vous tous, collaborateurs dévoués, nous exprimons, en ce jour, la cordiale assurance de nos sentiments de la plus vive gratitude, et nous nous permettons de compter encore sur vous pour l'avenir.

Le *Bulletin pédagogique* s'intéresse à toutes les questions d'enseignement, mais il se voue de préférence à

celles de l'éducation primaire. C'est dire que nous tenons beaucoup à la collaboration des instituteurs et des institutrices. Vous êtes, Mesdemoiselles et Messieurs, les gens du métier : vous en connaissez les nombreuses difficultés : votre expérience vous a fait découvrir des procédés utiles. Exposez vos difficultés dans le *Bulletin* ; faites bénéficier vos collègues de vos remarques et de vos expériences : dites-nous votre sentiment sur la valeur des manuels que vous utilisez et sur l'efficacité des méthodes que l'on vous recommande.

Vous craignez peut-être la contradiction ? Vous ne vous sentez pas l'humeur combative et vous redouteriez une discussion, direz-vous ? — N'oubliez pas, de grâce, que la pédagogie est une branche en pleine évolution. Les articles de son *credo* ne sont pas encore très nombreux et il faudra du temps pour établir le résumé complet des principes qui la régissent. Que de problèmes il reste encore à résoudre ! Et, dans les questions que nous considérons comme liquidées, que de points il reste encore à élucider ! Les membres du corps enseignant primaire auraient tort de ne pas faire entendre leur voix autorisée dans l'étude et la discussion des questions qui se rapportent à leur branche professionnelle.

Le *Bulletin pédagogique* accepterait aussi avec empressement les articles traitant de l'économie domestique et des travaux féminins. Depuis quelques années, l'éducation de la femme est mieux orientée. On exige, avec raison, un enseignement plus étendu, plus méthodique et plus pratique des travaux ménagers. Le sujet, d'ailleurs très vaste, est loin d'être épuisé. La parole est aux maîtresses de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, et nous savons que parmi elles plus d'une est capable de prendre la plume et de la tenir longtemps.

En offrant à tous nos lecteurs nos vœux de nouvelle année, nous espérons les voir s'attacher de plus en plus à notre Revue. Il y a, sans aucun doute, des périodiques plus intéressants que les publications scolaires ; mais, à notre époque, quel est l'homme s'occupant d'éducation qui peut se dispenser de lire un journal pédagogique ?

Le *Bulletin* voudrait se recommander à l'attention des amis de l'école, parce qu'il s'efforce de rattacher ses idées à des principes sûrs et qu'il se publie dans une ville où, comme le constatait naguères un visiteur clairvoyant, « la pédagogie est toujours en honneur ». *La Rédaction.*